

Délibération

Réunion du comité du 15 juillet 2019

Délibération n°2019-02

Compte administratif 2018

Nombre de membres du Comité Syndical : 113

Nombre de Conseillers en exercice : 113

Date de la 1^{ère} convocation : 27 juin 2019

Présents le 03 juillet 2019 : 15 – quorum non atteint

Date de la 2^{ème} convocation en application de l'article L2121-17 du CGCT : 09 juillet 2019

Président de séance : Fabrice ROUSSEL

Présents (17) : Christian BIGUET, Jocelyn BUREAU, Christophe COTTA, Christian COUTURIER, Jacques DALIBERT, Serge DAVID, Marc DENIS, Edouard DEUX, Joël GEFFROY, Marie-Cécile GESSANT, Claude LABARRE, André LANCIEN, Jean-Claude LEMASSON, Jean-Louis LELIEVRE, Michel LUCAS, Pascal PRAS, Fabrice ROUSSEL

Absents et représentés (6) : Bertrand AFFILE donne pouvoir à Jocelyn BUREAU, Julie LAERNOES donne pouvoir à Marc DENIS, Alain MANARA donne pouvoir à Michel LUCAS, Alain MICHELOT donne pouvoir à Pascal PRAS ; Johanna ROLLAND donne pouvoir à Fabrice ROUSSEL, David SAMZUN donne pouvoir à Christian COUTURIER.

Absents et excusés (90) : Jean-Guy ALIX, Gérard ALLARD, Rodolphe AMAILLAND, Martin ARNOUT, Claude AUFORT, Marie-Annick BENATRE, Gaëlle BENIZE, Laure BESLIER, Jean-Luc BESNIER, Joseph BEZIER, Cécile BIR, Benoit BLINEAU, Pascal BOLO, Christian BRUN, Jean-Michel BUF, Eric BUQUEN, Michel CAILLAUD, Sylvie CAUCHIE, Alain CHAUVÉAU, François CHENEAU, Claudine CHEVALLEREAU, Pascale CHIRON, Jacky CLOUET, Mahel COPPEY, Yves DAUVE, Laurianne DENIAUD, Gérard DRENO, Véronique DUBETTIER GRENIER, Dominique DUCLOS, Philippe EUZENAT, François FEDINI, Laurence GARNIER, Jacques GARREAU, Valérie GAUTIER, Jacques GILLAIZEAU, Hervé GRELARD, Joël GUERRIAU, Laurence GUILLEMINE, Pascale HAMEAU, Pierre HAY, Jean-Yves HENRY, Franck HERVY, Yannick JIMENEZ, Jean-Pierre JOUTARD, André KLEIN, Patrick LAMIABLE, Dominique LE BERRE, Sylvain LEFEUVRE, Yvon LERAT, Patrice LERAY, Jean-Jacques LUMEAU, Catherine LUNGART, Monique MAISONNEUVE, Dominique MANACH, Pascal MARTIN, David MARTINEAU, Benjamin MAUDUIT, Isabelle MERAND, Marie-Hélène MONTFORT, Benjamin MORIVAL, Serge MOUNIER, Jean-Paul NAUD, Jean-Paul NICOLAS, Remy NICOLEAU, Valérie NIESCIEREWICZ, Barbara NOURRY, Nicolas OUDAERT, Louis OUISSE, François OUVREARD, Joseph PARPAILON, Jean-Claude PELLETEUR, Mireille PERNOT, Eric PROVOST, Thomas QUERO, Jean-François RICARD, Alain ROBERT, Annie ROCHEREAU-PRAUD, Ghislaine RODRIGUEZ, Jean-Louis ROGÉ, Alain ROYER, Thierry RYO, Claudine SACHOT, Aymeric SEASSAU, André SOBCZAK, Jean-Louis THAUVIN, Yannick THOBY, Pierre THOMERE, Roger VEILLAUD, Marcel VERGER, Alain VEY.

Délibération

Réunion du comité du 15 juillet 2019

Délibération n°2019-02

Compte administratif 2018

Joël Geoffroy, président de séance

Exposé :

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous demande de bien vouloir voter la délibération ci-après relative aux comptes de recettes et de dépenses du Pôle métropolitain pour l'exercice 2018. Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Joël Geoffroy délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 du budget dressé par Madame Johanna ROLLAND lui donne acte de la présentation faite du compte administratif résumé dans le tableau ci-après :

Le budget 2018 fait état d'un excédent de fonctionnement de 27 675,90€ et d'un déficit en investissement à hauteur de 147 992,72€. Le compte administratif s'attache au résultat cumulé des exercices 2018 et 2019.

Le comité, dûment convoqué, délibère et :

- Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion.
- Arrête le résultat cumulé de clôture suivant : excédent de fonctionnement de 65 835,96 et un excédent d'investissement de 216 584,49€.
- Autorise Madame La Présidente et Monsieur le 1^{er} Vice-Président délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A L'UNANIMITE



Nantes, le 15 juillet 2019

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. Rolland".

Johanna Rolland
Présidente du Pôle métropolitain
Nantes Saint-Nazaire



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : POLE METROPOLITAIN NANTES ST NAZAIRE

Utilisateur : MOULINIE Claire

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	2019_02_DEL_CS
Date de la décision:	2019-07-15 00:00:00+02
Objet:	Comité syndical du 15 juillet 2019 : délibération 2019-02 Comptes administratifs 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - Délibérations afférentes aux actes budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire, compte administratif)
Identifiant unique:	044-200035335-20190715-2019_02_DEL_CS-D E
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 044-200035335-20190715-2019_02_DEL_CS-DE-1-1_0.xml	text/xml	960
nom de original: 2019 07 15 COMITE delib 2019-02 CA2018.pdf	application/pdf	80228
nom de métier: 99_DE-044-200035335-20190715-2019_02_DEL_CS-DE-1-1 _1.pdf	application/pdf	80228

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 juillet 2019 à 14h23min37s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 juillet 2019 à 14h23min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 juillet 2019 à 14h23min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 juillet 2019 à 14h24min31s	Reçu par le MI le 2019-07-19

